

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à une cession d'actions « Renault » réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 12 mai 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 12 mai 2025 le prospectus relatif à une cession d'actions Renault réservée aux salariés du groupe.

Le nombre total d'actions à souscrire s'élève à 5 914 445 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Renault Tanger Exploitation, Renault Commerce Maroc, SOMACA, RCI Finance Maroc et Renault Maroc Services.

La période de souscription, au Maroc, s'étalera du 13 au 30 mai 2025 inclus.

Le prix de souscription est fixé à 31,34 euros soit 330,90 dirhams.

Le prospectus est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.25-0090 en date du 13/03/2025 ;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du compartiment « Share Original » du FCPE « Renault International » agréé par l'AMF sous le numéro 990000120929 ;
- Le Document d'Information Clé et le règlement du FCPE « Renaulution International Relais 2025 » agréé par l'AMF sous le numéro 990000203719 ;
- Le Règlement du PEG du Groupe RENAULT mis en place le 27 juin 2003 mis à jour par son avenant du 21 février 2025 consolidant tous les avenants antérieurs ;
- Le Règlement du PEG du Groupe DIAC conclu le 17 décembre 2003 mis à jour par son avenant du 11 mars 2025.



@ammc_news